Bassin du fleuve
Charente
2050
Inventons le territoire du futur

COMITÉ DE SUIVI

8 juin 2021

14h00 – 17h00

Visio-conférence

EPTB Charente
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La démarche Charente 2050

Ordre du jour

1. Présentation du bassin de la Charente et de la démarche Charente 2050
2. Rappel des principaux résultats du diagnostic prospectif
3. Présentation du déficit du bassin à l'horizon 2050
4. Présentation de la phase 3 : Scénarios exploratoires

Ordre du jour

1. **Présentation du bassin de la Charente et de la démarche Charente 2050**
2. Rappel des principaux résultats du diagnostic prospectif
3. Présentation du déficit du bassin à l'horizon 2050
4. Présentation de la phase 3 : Scénarios exploratoires

Le bassin de la Charente

- 10 000 km² - 6 650 km de cours d'eau
- Sources situées sur les contreforts du massif central
- 2 barrages de soutien d'étiage (21 Mm3)
- Domaine karstique
- Bassin de Marennes-Oléron

La démarche Charente 2050

Pourquoi ?

- Avoir une vision transversale des enjeux liés à l'évolution du territoire pour anticiper les impacts sur la ressource en eau
- Ouvrir le champ des possibles à travers des scénarios et explorer des pistes qui sortent des sentiers battus
- Se préparer collectivement aux changements via un plan d'actions concret et tenant compte des spécificités du bassin de la Charente
- Elaborer une stratégie adaptative à moyen et long terme qui pourra être intégrée progressivement dans les politiques publiques et les différents plans d'actions des acteurs du bassin

La démarche Charente 2050

Comment ?

- A travers une démarche participative incluant l'ensemble des acteurs du bassin de la Charente, concernés de près ou de loin par la ressource en eau
- Une vingtaine d'ateliers thématiques organisés tout au long de la démarche
- Un comité de suivi permettant une diffusion large des résultats

Charente 2050 émane des acteurs du territoire pour démultiplier les regards sur l'avenir afin d'identifier les risques et anticiper les besoins.

La démarche Charente 2050

Calendrier

COMPRENDRE et **ANTICIPER** les impacts du changement climatique

CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT un plan d'adaptation et d'atténuation

Phase 1 : Cadrage méthodologique
Janvier 2019

Phase 2 : Diagnostic prospectif
Mai 2019

Phase 3 : Scénarios
Novembre 2019

Phase 4 : Plan d'actions
Juin 2021

La démarche Charente 2050

Phase 2 – Diagnostic prospectif

Objectif : Elaborer un diagnostic à dires d'acteurs et d'experts sur les enjeux clés

- 150 participants
- 6 ateliers thématiques et 30 petits groupes de travail
- 800 expressions récoltées sur des évolutions du territoire
- 300 enjeux diagnostiqués

Elaboration de 29 fiches pédagogiques synthétisant les caractéristiques du territoire

La démarche Charente 2050

Phase 2 – Diagnostic prospectif

Objectif : Elaborer un diagnostic à dires d'acteurs et d'experts sur les enjeux clés

- 6 thèmes :
  - Activités économiques
  - Aménagement du territoire
  - Ressources en eau et milieux aquatiques
  - Solidarité territoriale
  - Solidarité entre les usages
  - Tourisme et loisirs

La démarche Charente 2050

Phase 3 – Scénarios

Objectif : Construire des futurs possibles pour mieux s'y préparer

- Près de 100 participants
- 6 ateliers thématiques
- 40 micro-scénarios prospectifs

Elaboration et évaluation de 4 scénarios globaux

La démarche Charente 2050

Phase 4 – Plan d'actions

Objectif : Proposer des alternatives permettant d'avancer vers un futur souhaité ou d'éviter une évolution à risques

- 1 série d'ateliers thématiques du 21 au 25 juin 2021
  - Pour vous inscrire : **www.charente2050.fr**
- 1 Comité de suivi
- 1 seconde série d'ateliers à l'automne
- 1 Comité de suivi final

Elaboration d'un plan d'adaptation adapté aux territoires du bassin de la Charente

Ordre du jour

1. Présentation du bassin de la Charente et de la démarche Charente 2050
2. **Rappel des principaux résultats du diagnostic prospectif**
3. Présentation du déficit du bassin à l'horizon 2050
4. Présentation de la phase 3 : Scénarios exploratoires

Diagnostic prospectif

Températures passées

Augmentation des températures déjà constatée :

+ 1°C entre 1960-1987 et 1987-2018

Cognac

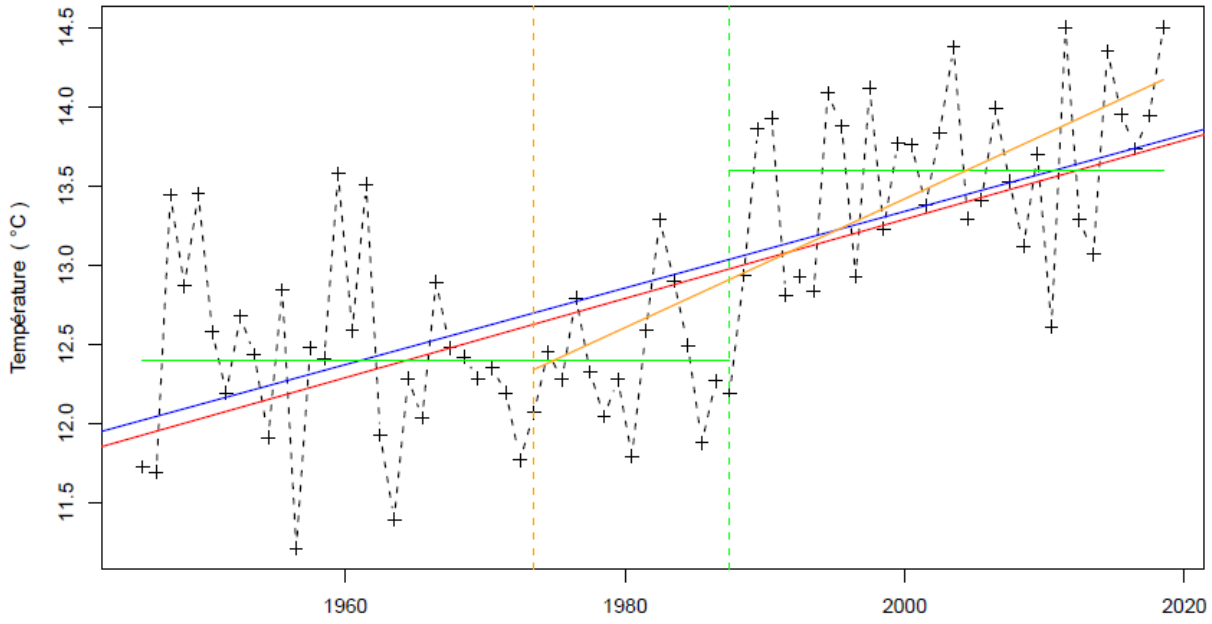

Des saisons de moins en moins marquées

Hausse du nombre de journées estivales (+20 en 50 ans)

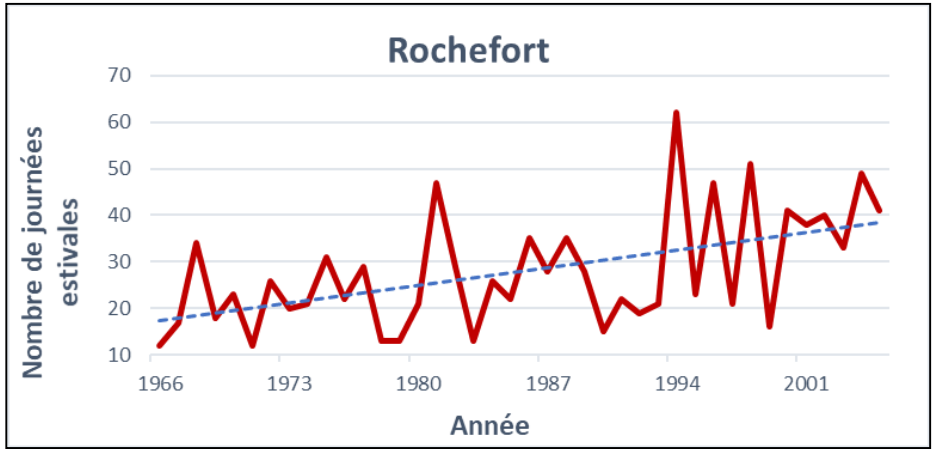

Diagnostic prospectif

Températures futures

Poursuite de la hausse des températures

+ 1°C à 2°C entre 1950-2005 et 2021-2070

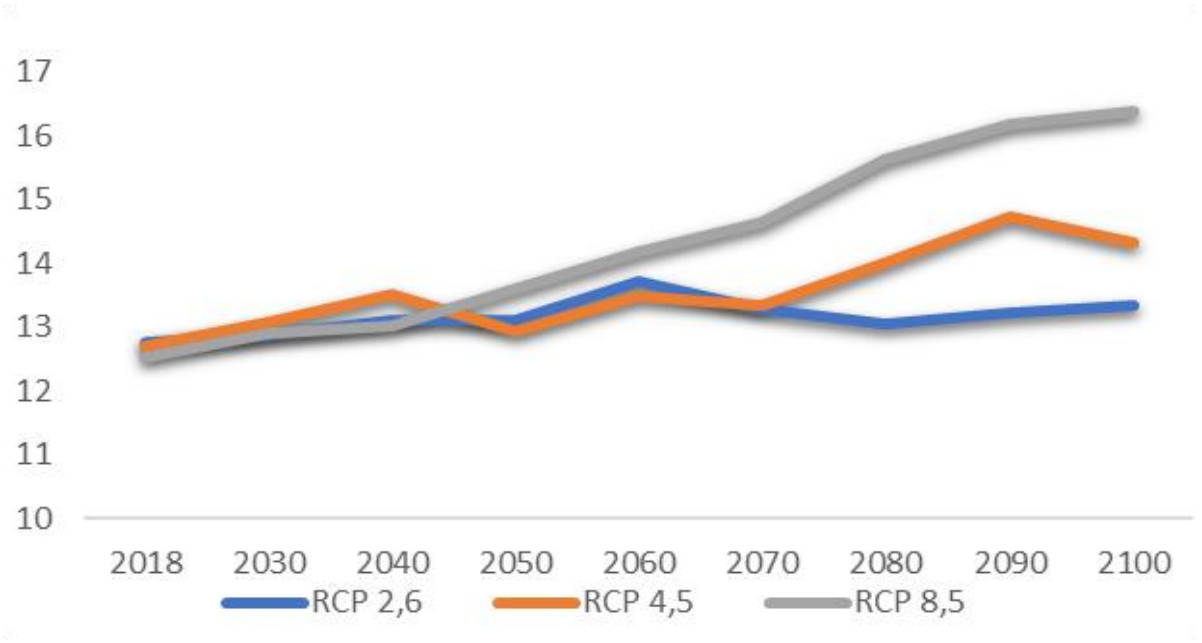

Températures moyennes annuelles

Hausse du nombre de journées estivales

(+ 12 à + 22 à horizon 2070)

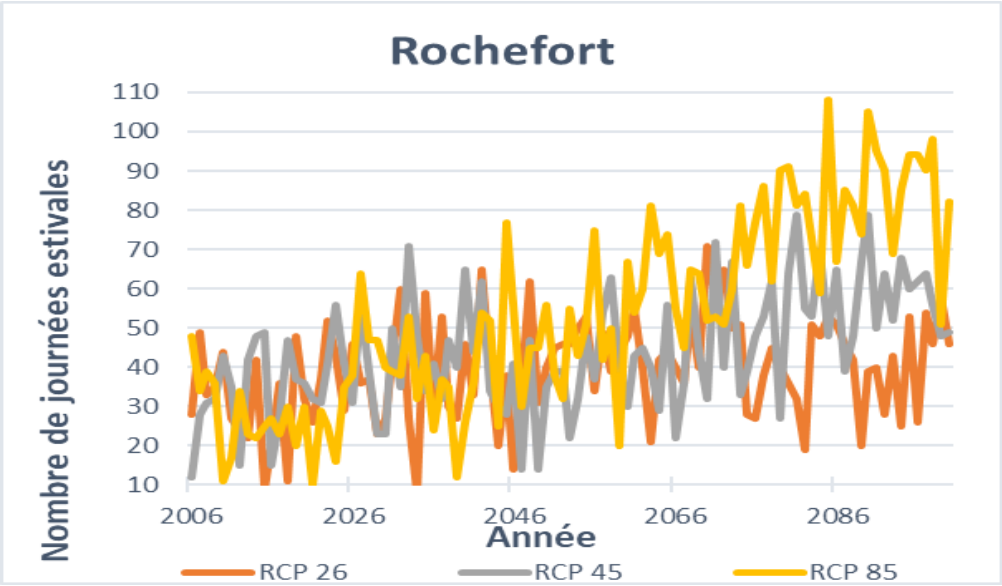

Diagnostic prospectif

Pluviométrie passée

- Pluviométrie annuelle très variable
- Pas de tendance à la hausse ou à la baisse
- Pas de tendance sur les cumuls saisonniers
- Pas d'intensification des pluies

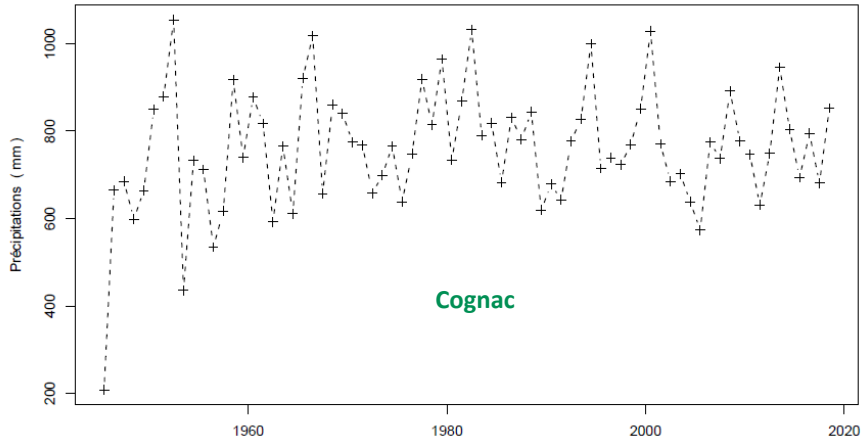

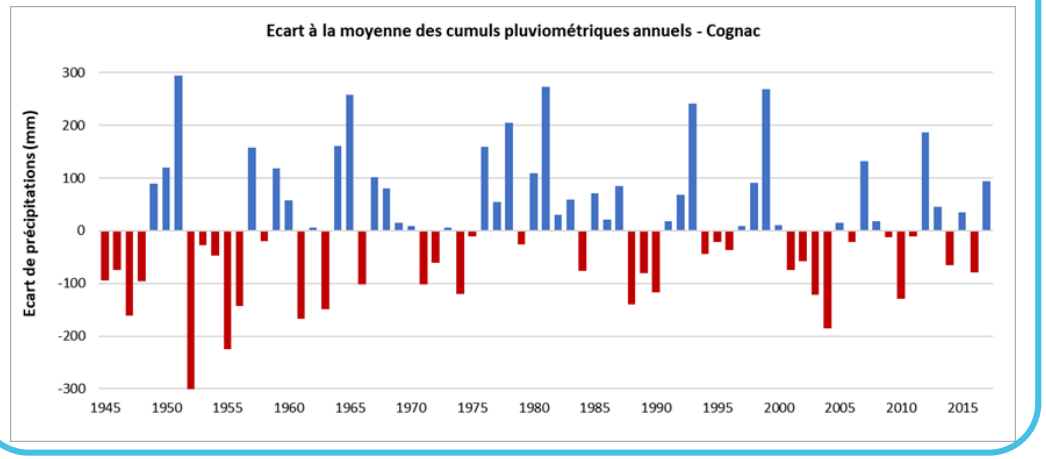

Diagnostic prospectif

Pluviométrie future

- A horizon 2050, pas de tendance d'évolution de la pluviométrie
- A horizon 2100, tendance à la diminution des précipitations
- Modifications saisonnières peu marquées
- Pas d'intensification des pluies prévues

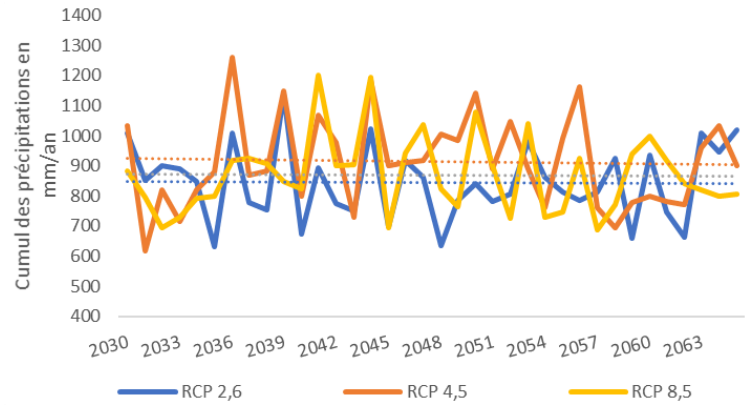

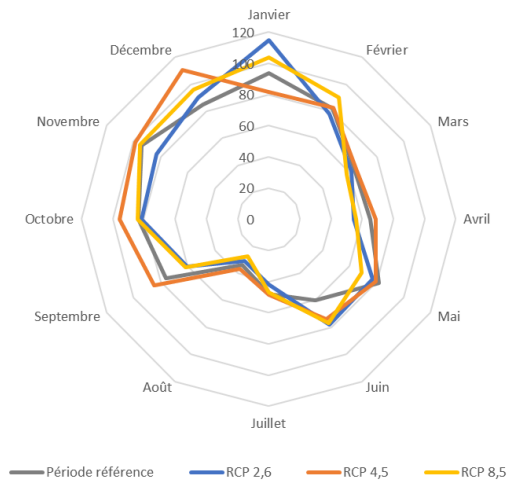

Diagnostic prospectif

ETP et sécheresse

- L'évapotranspiration est à la hausse du fait de l'augmentation des températures : + 130 à 230 mm en 60 ans
- La sécheresse des sols augmente, surtout au printemps et en automne.
- Les records secs pourraient être la norme à horizon 2050

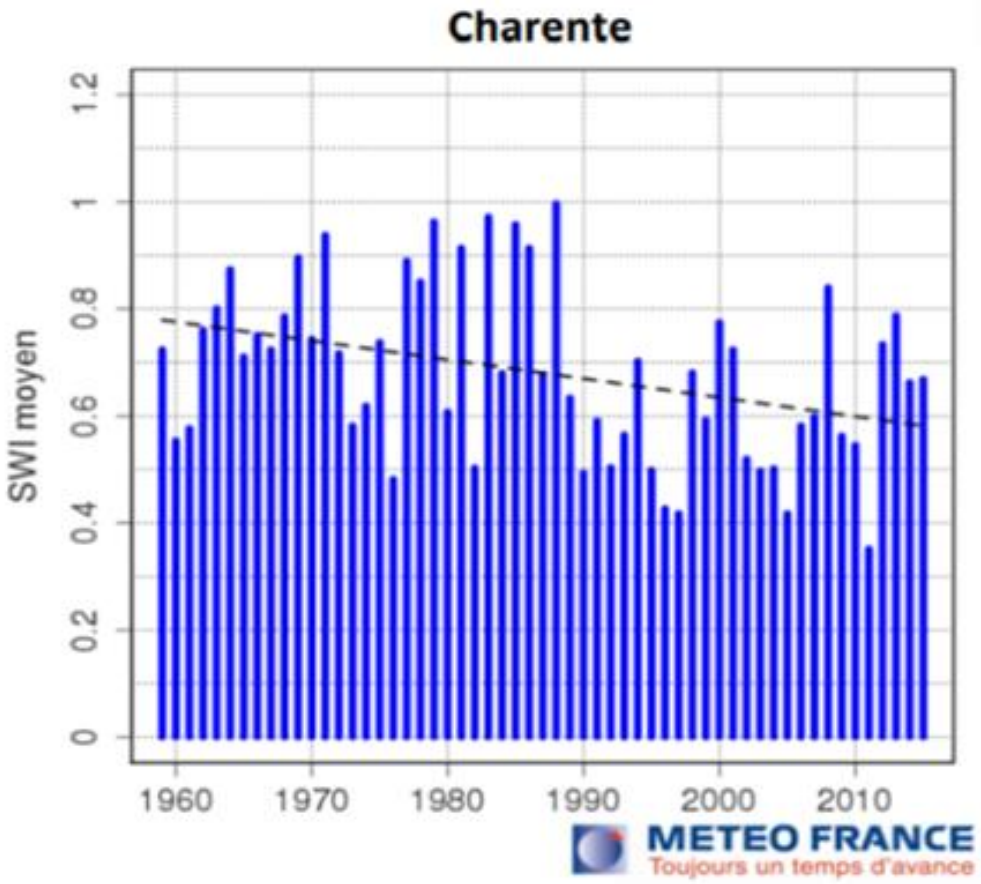

Diagnostic prospectif

Pluviométrie efficace

Malgré de fortes variabilités interannuelles, tendance d'évolution à la baisse :
-60 à -130 mm en 60 ans

stabilité pluviométrie
+
hausse de l'évapotranspiration
=
baisse des pluies efficaces

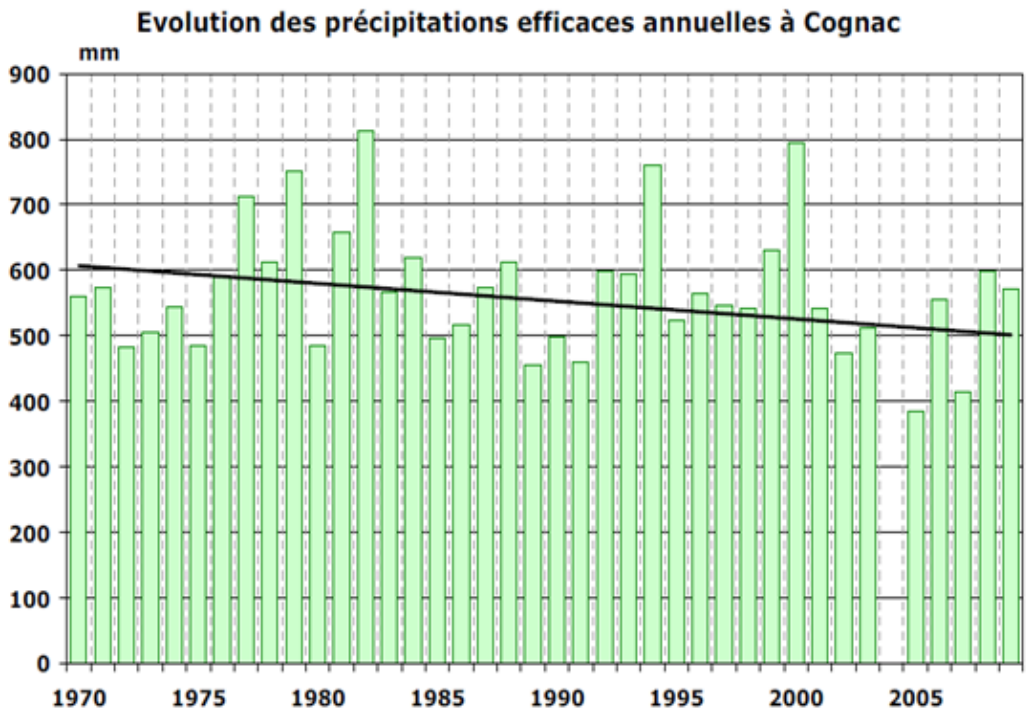

Diagnostic prospectif

Evolution des débits

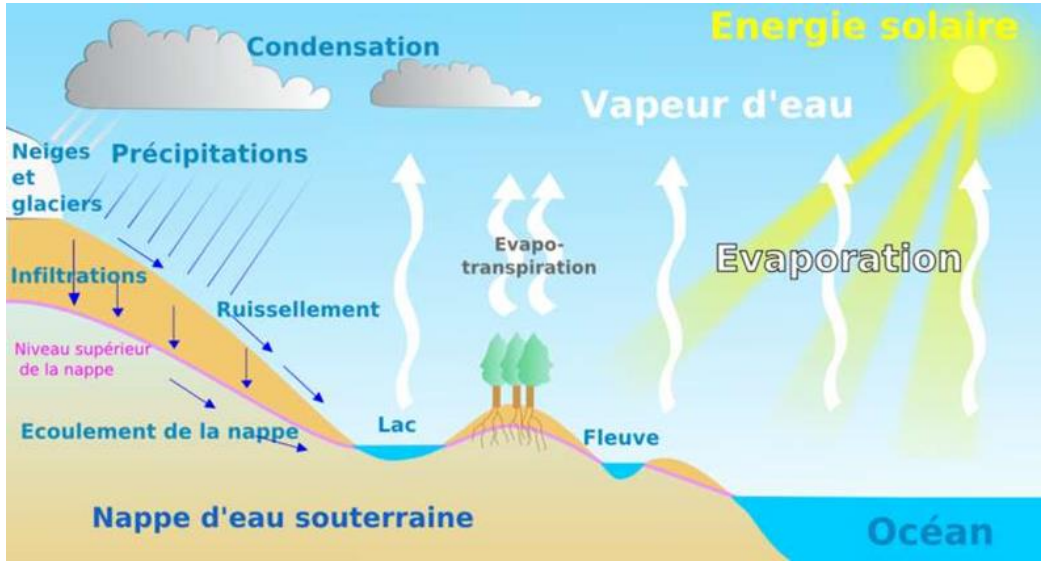

Station hydro	La Charente à St Saviol	La Charente à Vindelle	La Charente à St Brice	La Tardoire à Montbon	La Boutonne à st Séverin	La Seugne à St Pons
Evolution débit moyen annuel horizon 2050	-23%	-24%	-28%	-24%	-20%	-34%
Evolution débit juin/juillet/aout horizon 2050	-42%	-41%	-35%	-39%	-32%	-40%

Hausse des températures

↓

Hausse évapotranspiration

Augmentation des sécheresses

Baisse des pluies efficaces

↓

Baisse recharge des nappes

Baisse des débits des cours d'eau

Ordre du jour

1. Présentation du bassin de la Charente et de la démarche Charente 2050
2. Rappel des principaux résultats du diagnostic prospectif
3. **Présentation du déficit du bassin à l'horizon 2050**
4. Présentation de la phase 3 : Scénarios exploratoires

Déficit

Evaluation du déficit

- Estimation du déficit actuel et à l'horizon 2050 à partir des valeurs de DOE actuel

- Calcul réalisé sur 4 points nodaux et un point fictif :
  - Vindelle : 3 m^3/s
  - Beillant : 15 m^3/s
  - Boutonne : 0,68 m^3/s
  - Seugne : 1 m^3/s
  - Estuaire : 16,68 m^3/s

Déficit

Evaluation du déficit actuel

1 - Calcul du déficit journalier, par rapport au DOE, sur la chronique 2004-2019

2 - Calcul du déficit annuel Mm3

3 - Calcul du déficit moyen sur la chronique 2004-2019

4 - Calcul des débits journaliers de l’année quinquennale sèche

5 - Calcul du déficit journalier en année quinquennale sèche

6 - Calcul du déficit annuel en année quinquennale sèche

Déficit

Evaluation du déficit à l'horizon 2050

- Calcul des débits journaliers à l'horizon 2050
- Utilisation des résultats d'Explore 2070
  - *Taux d'évolution entre 1961-1990 et 2046-2065*
  - *Année moyenne et quinquennale sèche*
  - *3 scénarios : Minimal, Median, ~~Maximal~~*
- La chronique 2004-2019 se situe durant le 2ème quart de la période 1990-2046
- La moitié de la baisse des débits est enregistrée sur la chronique 2004-2019
  - *Division par 2 des taux d'évolution d'Explore 2070*

Déficit

Evaluation du déficit à l'horizon 2050

	Déficit moyen en Mm^3			Déficit en année quinquennale sèche en Mm^3		
	2020	2050 med	2050 min	2020	2050 med	2050 min
Estuaire	***21,3***	***37,9***	***51,7***	***47,0***	***75,7***	***102,3***
Beillant	19,7	35,2	48,3	42,8	68,9	94,3
Boutonne	1,3	1,5	1,8	2,9	3,2	3,4
Seugne	1,0	2,0	2,9	1,7	3,9	5,4
Vindelle	1,9	4,2	6,5	2,2	7,4	13,3

Déficit moyen : +75 à 140%

Déficit en année quinquennal sèche : +60 à 117%

Déficit

Evaluation du déficit à l'estuaire à l'horizon 2050

année moyenne

2020 = 21 millions de m^3

2050 = 38 à 52 millions de m^3

Le déficit enregistré aujourd'hui en année quinquennale sèche deviendrait le déficit moyen

L'année 2017 devient la normale

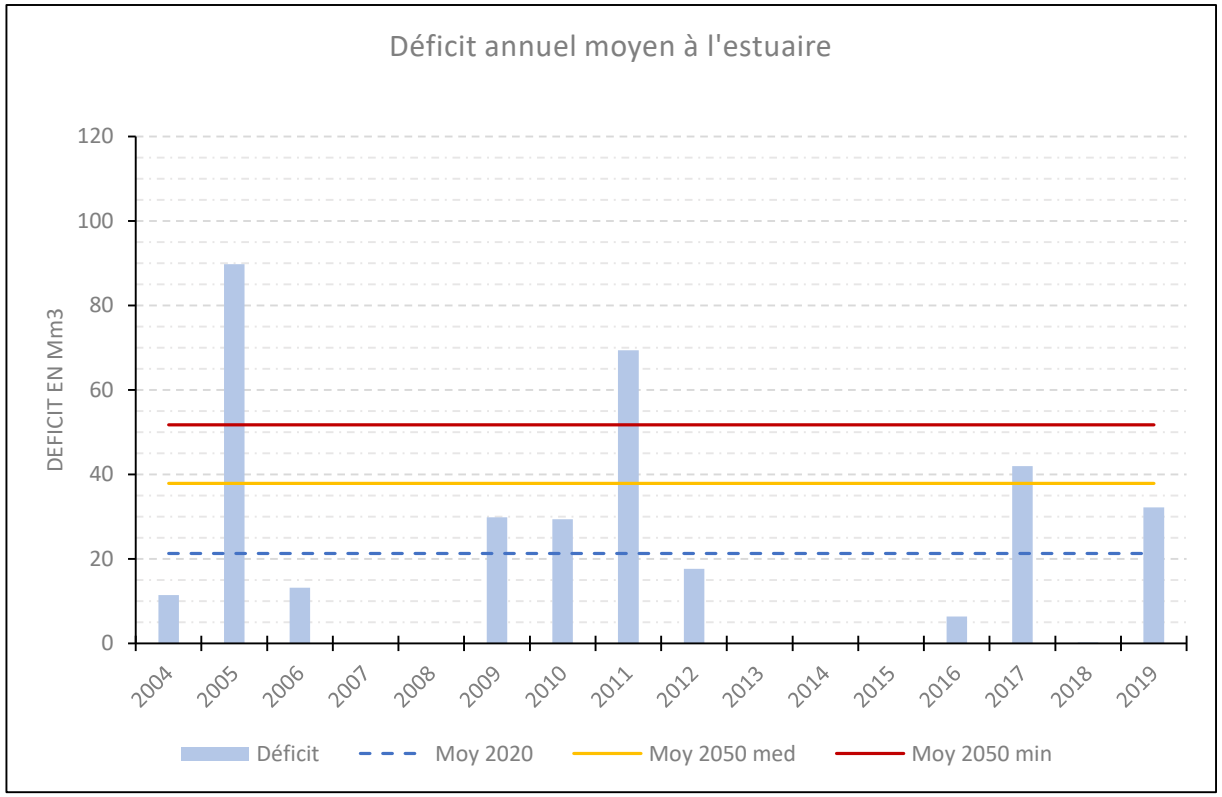

Déficit

Evaluation du déficit à l'estuaire à l'horizon 2050

année quinquennale sèche

2020 = 47 millions de m^3

2050 = 75 à 102 millions de m^3

Le déficit enregistré en 2005 (année très sèche) devient le déficit en année quinquennale sèche

L'année 2005 deviendra plus fréquente

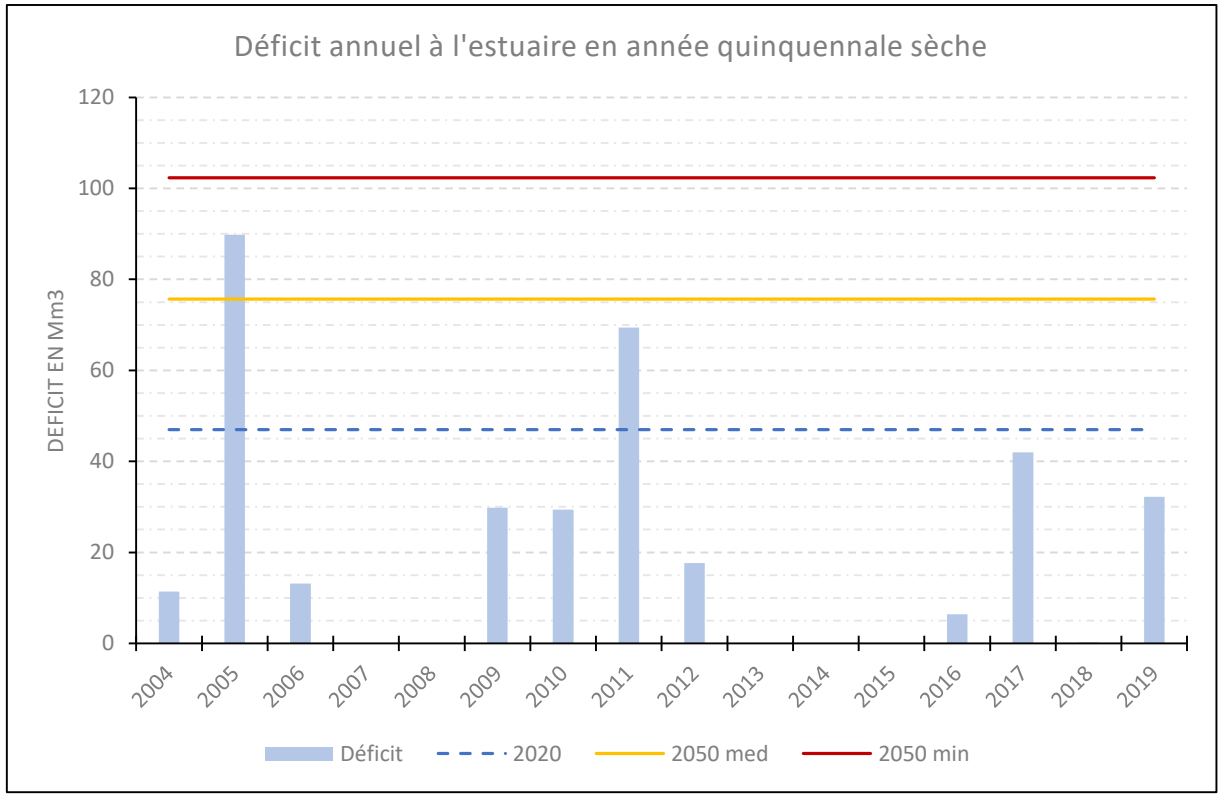

Déficit

Répartition temporelle du déficit

Augmentation importante du déficit post-étiage (Novembre/Décembre)

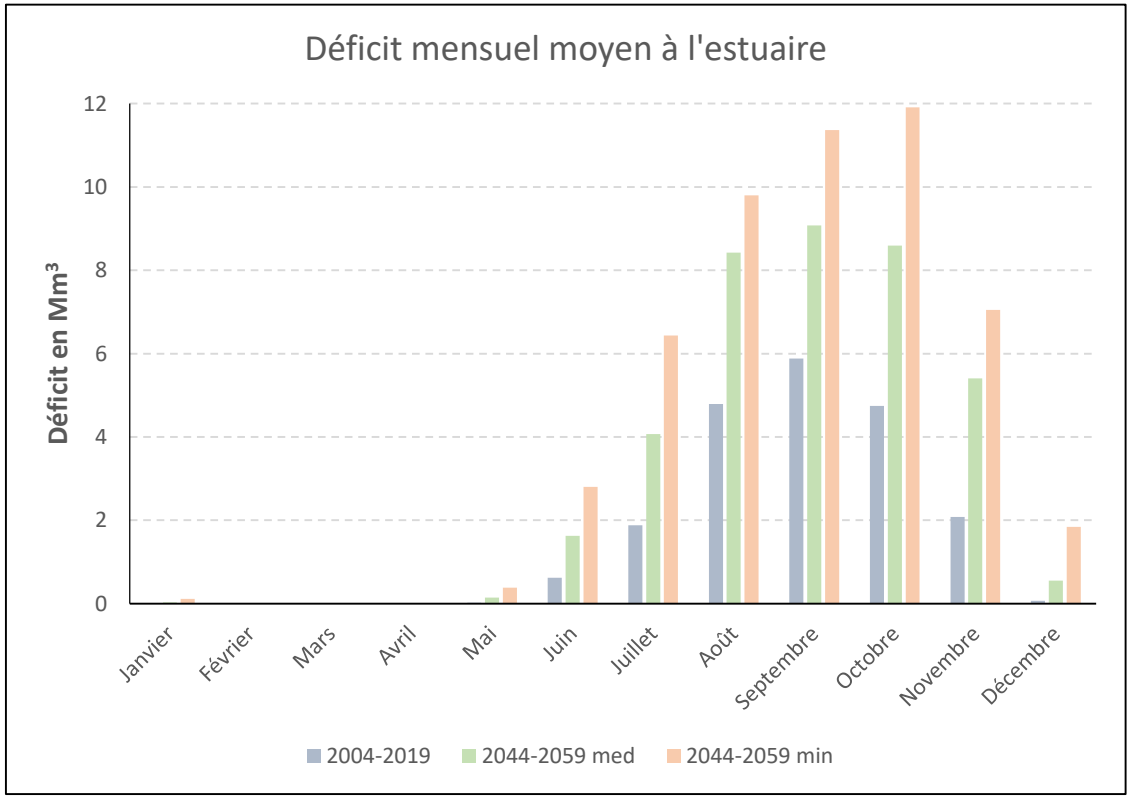

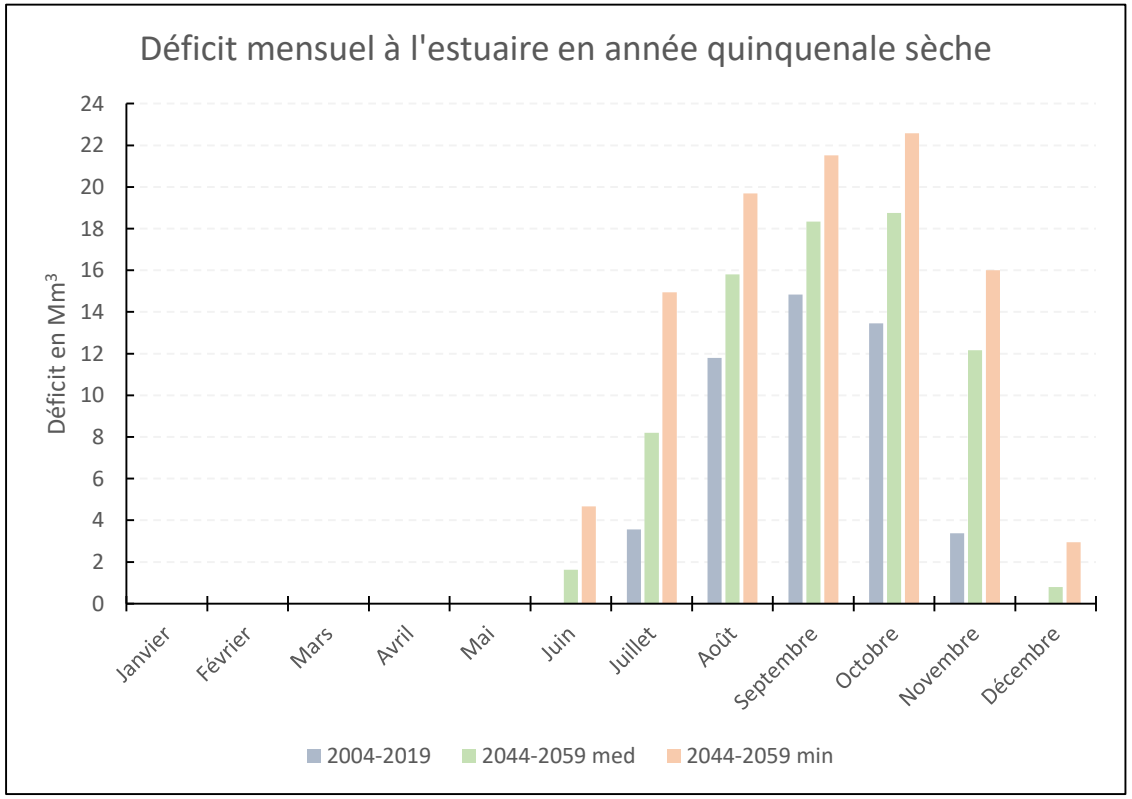

Ordre du jour

1. Présentation du bassin de la Charente et de la démarche Charente 2050
2. Rappel des principaux résultats du diagnostic prospectif
3. Présentation du déficit du bassin à l'horizon 2050
4. **Présentation de la phase 3 : Scénarios exploratoires**

Bassin du fleuve Charente 2050

Inventons le territoire du futur

Comité de suivi du 08 juin 2021

Présentation et évaluation des scénarios prospectifs

La Fabrique participative

anteagroup

EPTB Charente

Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

Ordre du jour :

- **Brève présentation des scénarios**
- **Evaluation des scénarios**
- **Organisation des ateliers de juin**

1. Brève présentation des scénarios

Rappel de la méthode

- ✓ Propositions de futurs possibles ;
- ✓ Rédaction de micro-scénarios d'évolution pour chaque thématique ;
- ✓ Délimitation de la « souhaitabilité » et de la probabilité des scénarios

En ateliers

→ 4 scénarios globaux

Rappel ateliers fin 2019

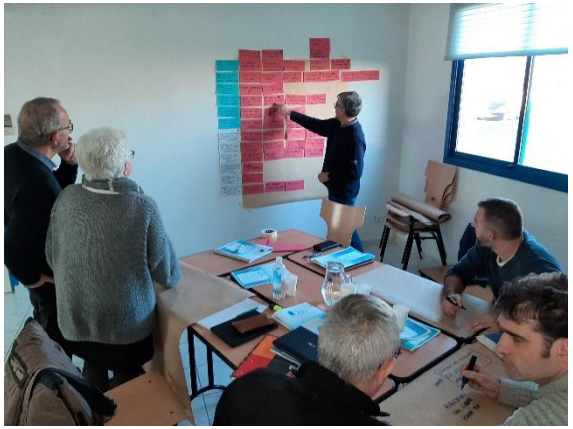

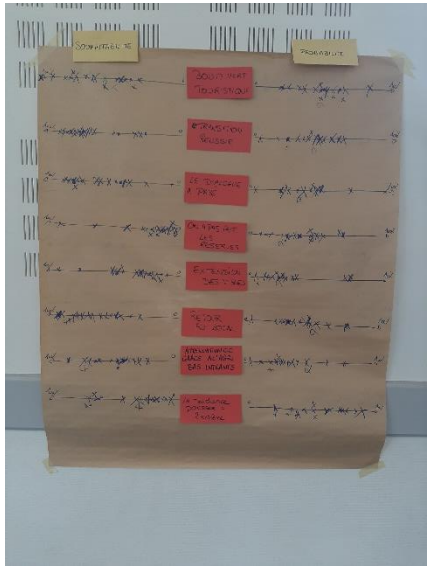

Les futurs → *Les micro-scénario* → *Souhaitabilité et probabilité*

Bassin du fleuve Charente 2050

Inventons le territoire du futur

Depuis les ateliers

Reprise en main autoritaire de l'environnement

Une crise pour mieux rebondir	Souhait non partagé	Incertain	En 2050 la température de l'eau a fortement augmenté entrainant des mortalités poissons, le développement de cyanobactéries et conduisant même à la mort de promeneurs. En réponse, il est décidé de supprimer tous les ouvrages et de renaturer les cours d'eau. Les fonds de vallée sont mis en prairie (zones expansion de crue, prairies humides, ...) et il y a un système de rémunération pour service environnementaux des propriétaires lésés. L'agriculture de conservation s'est imposée, pour favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols et il y a un entretien collectif des paysages.
En état d'urgence environnemental, des mesures coercitives sont imposés aux citoyens et aux activités économiques	plutôt pas souhaitable	Peu probable	En 2050, la concertation a atteint ses limites : l'urgence climatique est maximale, et il y a une dégradation forte des milieux. En réaction, un état d'urgence environnemental est mis en place, qui impose à tous des mesures coercitives, avec une police de l'environnement renforcée qui veille au respect des mesures et des sanctions importantes en cas de non-respect (amendes, baisse des allocs, ...). Parmi les mesures drastiques mis en place : arrêt de l'irrigation ; plantation obligatoire de surfaces boisées ; agriculture bio ; obligation de dé imperméabilisation des surfaces ; eau réutilisée en circuits fermés chez les particuliers ; quotas d'eau chez les particuliers ; ...
Reprise en main citoyenne face à une aggravation de l'état des eaux, avec des risques de débordements	Souhait non partagé	Incertain	En 2050 l'aggravation des restrictions d'eau conduit à une reprise en main par les citoyens de l'enjeu de gestion de l'eau, pouvant aller jusqu'au green-terrorisme.
Ralentissement de la planification locale par manque de volonté et de financement ce qui pousse l'état à reprendre la main sur la gestion de l'eau et à contraindre plus douloureusement tous les acteurs	plutôt pas souhaitable	Peu probable	en 2050 on a des manques de financement, de volonté. Il y a trop de complexité de la planification. On a vu apparaître un autoritarisme écologique, politique et écologique avec centralisation des compétences et moins de prise en compte des spécificités locales. L'administré n'aura plus son mot à dire car l'état saura ce qu'il faut faire. Parallèlement, il y aura une monté des violences et des incompréhensions. il y aura un encadrement des populations pour un mieux vivre collectif. Les infractions environnementales seront fortement sanctionnées (ANC non conforme par ex.); une réglementation des ressources avec la mise en place de quotas d'eau par personne ; mise en place de changement de modèle agricole avec obligation de mesures environnementales (plantation de haies, ZHI); obligation d'avoir des gestion du pluviale ; relocalisation des populations sur des espaces favorables, état va déplacer certaines population à cause des risques environnementaux

			et du manque de ressources par endroit; construction de nouvelles villes autonomes et résilientes au changement climatique mais sans solidarité
Management territorial fort et imposé en réponse à l'apparition de conflits, fracture urbain/rural forte	Souhaitable	Incertain	Malgré l'adaptation au fur et à mesure, l'amélioration des connaissances et la mise en place de quotas, des conflits se développent. En réponse, en 2050, e un management territorial de l'eau fort s'impose. La priorité est donnée à l'éducation des enfants, ce qui amène à des pratiques + vertueuses. La fracture rural/ urbain se creuse néanmoins avec une déshumanisation des milieux de vie. Dans ce scenario l'UE aura un rôle important qui protégera les producteurs et citoyens et régulera les marchés.
La guerre de l'eau	Pas souhaitable	Peu probable	Il n'y a plus assez d'eau pour tous le usages ; prix de l'eau qui la rend inaccessible ; dégradation des milieux ; pas de prise en compte de la notion d bien commun et pas d'anticipation de la raréfaction de l'eau ; en conséquence précarité accès à l'eau, santé dégradé, inégalités et montée des violences entre les individus et entre l'Etat et les individus et entre les nations ; exode.
Gouvernance autoritaire à l'échelle du bassin pour orienter toutes les pratiques	Mitigé	Incertain	Le bassin de la Charente s'inscrit dans un contexte plus large : en 2050, on sera face à une pression planétaire autour de l'eau, voir une guerre de l'eau à l'échelle mondiale, induisant des migrations importantes liées à l'eau. Cela induit une prise de position politique nationale ambitieuse sur la gestion de l'eau, déclinée par bassins. La gouvernance est assez autoritaire en réponse aux conflits liés à l'eau qui se seront développés : plus y aura de conflits, et plus la réponse sera autoritaire. Des orientations fortes sur tous les usages et pratiques du territoire sont imposées, sur le modèle d'un SAGE ultra-réglementaire qui s'impose à tous, avec des règles sous tendus par l'intérêt environnemental et l'équilibre entre bassins et usages. Il y aura également une obligation de recherche de nouvelles technologies, de réorientation des pratiques. Le climat social sera tendu mais devrait s'opérer in fine un changement progressif de tous les usages.
On a pas fait les réserves, et on assiste à une disparition de la ruralité avec une concentration de l'agriculture sur quelques poches restreintes et un réensauvagement du reste	Souhait non partagé	Incertain	En 2050, le niveau de l'eau de la mer a augmenté, il y a une diminution des zones humides et des surfaces cultivables. Les réserves de stockage n'ont pas été faites et le nombre d'exploitations agricoles a diminué avec une raréfaction des élevages. Cela conduit à un reboisement naturel par une baisse de l'utilisation des sols. Parallèlement, il y a une intensification et une aggravation des procédures réglementaires. L'agriculture devient plus rare mais plus également plus performante sur les endroits où elle se maintient. Les produits agricoles sont devenus très chers et il y a donc une amélioration des rémunérations des

En 2050, le bassin de la Charente voit une reprise en main autoritaire des questions environnementales

Suite à un immobilisme et un laisser faire important, les conditions de vie se dégradent. Les dégâts environnementaux font arriver au pouvoir un parti d'écologie autoritaire qui impose une réglementation et des actions drastiques pour une reprise en main de l'environnement. L'attentisme des premières années a empiré la situation et la reprise en main n'en est que plus forte vis-à-vis de l'agriculture, de l'aménagement, du tourisme, des modes de vie. La résilience de l'environnement et de la société est très fortement dégradée.

En 2050, le bassin de la Charente voit une priorité à l'économie et à l'individualisme

Suite à des cycles de crises économiques et politiques, il est décidé de déréguler la gestion de l'environnement afin de surmonter les effets des crises économiques. S'en suit une libéralisation des services de l'eau, une grande liberté dans les investissements et les aménagements autour de l'eau et des territoires ainsi qu'une diminution des investissements dans les politiques environnementales. La dérégulation provoque une euphorie économique et une fuite en avant du modèle agricole intensif mais est vite rattrapée par la dégradation de l'environnement et la diminution de ressources. La gestion dérégulée ne permet plus de faire face aux changements en cours.

En 2050, le bassin de la Charente voit une très forte relocalisation de la production et des modes de vie

Suite à une demande forte des citoyens l'économie se relocalise. L'agriculture opère une mue pour partir sur des systèmes de production plus agro-écologique et une consommation plus localisée. Pour faciliter cette transition, des réserves multi-usages sont constituées afin de sécuriser la production. L'agriculture joue le jeu au même titre que l'aménagement ou la consommation individuelle d'eau. Ce mouvement transforme la consommation et le rapport à l'eau à tel point que la diminution de la consommation d'eau nécessite de modifier les systèmes de financement de l'eau pour pouvoir supporter les charges. La gestion est également transférée à une échelle de bassin pour pouvoir réguler les inégalités entre territoire.

En 2050, le bassin de la Charente voit une nouvelle organisation territoriale pour avoir une gestion globale et transversale de l'eau

Suite à une prise de conscience qu'il faut changer les choses pour anticiper le futur, le territoire s'organise en mettant en place des structures de gestion à l'échelle du bassin qui vont lui permettre d'appliquer un plan d'actions d'anticipation. L'eau est prise en compte dans les aménagements et le développement territorial de manière très forte puisque c'est la gestion qui détermine le reste. L'ensemble des usages sont sécurisés par la mise en place de réserves qui permettent de supporter les déficits. L'agriculture négocie un plan de transition agro-écologique qui est en partie financé par l'application d'un bonus-malus sur les services écosystémiques. L'ensemble des cours d'eau, zones humides ou d'expansion de crues sont renaturés.

Ecriture de 4 méta scénarios → *Validation en comité de pilotage élargi* → *Mise en forme et synthèse*

4 scénarios globaux

Scénario « réglementaire » : En 2050, reprise en main autoritaire des questions environnementales sur le bassin de la Charente

Scénario « priorité à l'économie » : En 2050, priorité à l'économie et à l'individualisme sur le bassin de la Charente

Scénario « relocalisation » : En 2050, forte relocalisation de la production et des modes de vie sur le bassin de la Charente

Scénario « gestion globale » : En 2050, nouvelle organisation territoriale sur le bassin pour une gestion globale et transversale de l'eau

A quoi vont servir ces éléments ?

- Alerter sur les futurs souhaitables et non souhaitables
- Guider les recherches de solutions / d'outil d'adaptation
- On ne choisit pas un des 4 scénarios pour 2050 mais on se nourrit de ce qu'ils contiennent pour imaginer la suite

1. Présentation des scénarios

Scénario « réglementaire » : En 2050, reprise en main autoritaire des questions environnementales sur le bassin de la Charente

Suite à un immobilisme et un laisser faire important, les conditions de vie se dégradent. **Les dégâts environnementaux font arriver au pouvoir un parti d'écologie autoritaire qui impose une réglementation et des actions drastiques pour une reprise en main de l'environnement.**

L'attentisme des premières années a empiré la situation et la reprise en main n'en est que plus forte vis-à-vis de l'agriculture, de l'aménagement, du tourisme, des modes de vie. La résilience de l'environnement et de la société est très fortement dégradée.

1. Présentation des scénarios

Scénario « réglementaire » : En 2050, reprise en main autoritaire des questions environnementales sur le bassin de la Charente

- Rationnement de l'eau potable (**quotas d'eau** et circuits fermés) ;
- **Police de l'environnement renforcée** + service civique environnemental ;
- **Irrigation interdite** sauf en maraichage, semences ;
- Pratiques de l'AB qui deviennent obligatoires
- Obligation de mise en prairie des fonds de vallée

1. Présentation des scénarios

Scénario « réglementaire » : En 2050, reprise en main autoritaire des questions environnementales sur le bassin de la Charente

- Dé imperméabilisation des sols et infiltration des eaux pluviales : obligations renforcées ;
- Travaux hydromorphologiques réalisés sans concertation et **expropriations** pour préserver les espaces de bon fonctionnement ;
- **Relocalisation forcée** des populations sur des espaces moins vulnérables ;
- **Entretien obligatoire** et collectif des éléments paysagers;
- Encadrement touristique : mise en place de quotas

1. Présentation des scénarios

Scénario « priorité à l'économie » : En 2050, priorité à l'économie et à l'individualisme sur le bassin de la Charente

Suite à des cycles de crises économiques et politiques, **il est décidé de déréguler la gestion de l'environnement afin de surmonter les effets des crises économiques.** S'en suit une libéralisation des services de l'eau, une grande liberté dans les investissements et les aménagements autour de l'eau et des territoires ainsi qu'une diminution des investissements dans les politiques environnementales.

La dérégulation provoque une euphorie économique et une fuite en avant du modèle agricole intensif mais est vite rattrapée par la dégradation de l'environnement et la diminution de ressources. **La gestion dérégulée ne permet plus de faire face aux changements en cours.**

1. Présentation des scénarios

Scénario « priorité à l'économie » : En 2050, priorité à l'économie et à l'individualisme sur le bassin de la Charente

- Investissements vers les **nouvelles technologies** pour pallier aux déficits (déssalement, ReUse,…);
- **Marché de l'eau** : mobilisation de l'eau par les activités économiques, conflits ;
  - Disparition du service public de l'eau potable > explosion du prix de l'eau, développement de forages sauvages
- **Stockage anarchique** de l'eau, conduisant à des difficultés de remplissages ;
- Irrigation de la vigne > **monopolise la ressource** au détriment des autres exploitations ; Concentration des exploitations agricoles ;

1. Présentation des scénarios

Scénario « priorité à l'économie » : En 2050, priorité à l'économie et à l'individualisme sur le bassin de la Charente

- Développement des microcentrales hydroélectriques – abandon de l'objectif d'amélioration de la continuité écologique ;
- **Abandon des mesures de restauration** des fonctionnalités milieux et cours d'eau ;
- Baisse de l'encadrement des activités et ouvrages source de pollution

1. Présentation des scénarios

Scénario « relocalisation » : En 2050, forte relocalisation de la production et des modes de vie sur le bassin de la Charente

Suite à une demande forte des citoyens l'économie se relocalise. L'agriculture opère une mue pour partir sur des systèmes de production plus agro-écologique et une consommation plus localisée. Pour faciliter cette transition, des réserves multi-usages sont constituées afin de sécuriser la production. L'agriculture joue le jeu au même titre que l'aménagement ou la consommation individuelle d'eau. **Les comportements individuels évoluent beaucoup.**

Ce mouvement transforme la consommation et le rapport à l'eau à tel point que la diminution de la consommation d'eau nécessite de modifier les systèmes de financement de l'eau pour pouvoir supporter les charges. La gestion est finalement transférée à une échelle de bassin pour pouvoir réguler les inégalités entre territoire.

1. Présentation des scénarios

Scénario « relocalisation » : En 2050, forte relocalisation de la production et des modes de vie sur le bassin de la Charente

- Innovation locale, développement de filières de qualité ;
- **Economies d'eau et stockage multi-usages**, à destination des productions et usages locaux - accès à l'eau des réserves contractualisé ;
- Mise en place d'une écotaxe et tarification écologique de l'eau potable ;
- Actions individuelles d'économie d'eau, grâce à la sensibilisation ;
- Agriculture : **diversification des cultures et circuits courts locaux** ; préservation de l'élevage ; baisse de la SAU/ exploitation ;; transformation sur le bassin

1. Présentation des scénarios

Scénario « relocalisation » : En 2050, forte relocalisation de la production et des modes de vie sur le bassin de la Charente

- Seuil de fréquentation touristique et développement de **l'écotourisme**
- **Echanges et rééquilibrage urbain – rural,** soutien à l'essor démographique dans le rural ;
- Développement des **solidarités financières** à l'échelle du bassin;
- Fiscalité de l'eau prenant en compte les **particularité locales ;**
- Gestion de l'eau au cœur du développement local du territoire et participation citoyenne forte
- Entretien et valorisation des paysages, préservation des terres forestières et agricoles, restauration collective des cours d'eau

1. Présentation des scénarios

Scénario « gestion globale » : En 2050, nouvelle organisation territoriale sur le bassin pour une gestion globale et transversale de l'eau

Suite à une prise de conscience qu'il faut changer les choses pour anticiper le futur, le territoire s'organise en mettant en place des **structures de gestion à l'échelle du bassin qui vont lui permettre d'appliquer un plan d'actions d'anticipation.**

L'eau est prise en compte dans les aménagements et le développement territorial de manière très forte. L'ensemble des usages sont sécurisés par la mise en place de réserves qui permettent de supporter les déficits.

L'agriculture négocie un plan de transition agro-écologique qui est en partie financé par l'application d'un bonus-malus sur les services écosystémiques. L'ensemble des cours d'eau, zones humides ou d'expansion de crues sont renaturés.

1. Présentation des scénarios

Scénario « gestion globale » : En 2050, nouvelle organisation territoriale sur le bassin pour une gestion globale et transversale de l'eau

- Ré-organisation de la gouvernance : recomposition des compétences, structures de **gestion collective** (OUGC Charente), structure AEP
- **« Superstructure » de bassin** avec : compétences réglementaire, pouvoir financier, de la planification, de gestion et travaux,…

  Permet d'unifier et d'améliorer l'efficacité des politiques publiques.
- **Fiscalité environnementale** à l'échelle du bassin, avec système de bonus-malus selon les usages ;
- Rééquilibrage démographique du territoire ; **relocalisation concertée/ anticipée** des populations sur les zones à risque ;

1. Présentation des scénarios

Scénario « gestion globale » : En 2050, nouvelle organisation territoriale sur le bassin pour une gestion globale et transversale de l'eau

- **Aménagement du territoire** mis à contribution pour protéger les zones humides, la biodiversité, … ;
- SCoT élaboré à **l'échelle hydrographique** ;
- Zones fonctionnelles (expansion de crue, littoral, …) préservées ; stockage naturel
- Transition agro-écologique des exploitation, augmentation des revenus des agriculteurs

2. Evaluation des scénarios

Pourquoi une évaluation des scénarios ?

- Pour visualiser les impacts des scénarios sur la ressource et le contexte socio-économique

- Pour comparer les scénarios à partir d'une même grille d'évaluation

2. La méthode d'évaluation : analyse multi-critères

Détermination de 4 blocs d'évaluation

Exemple : Pressions sur la ressource et les milieux

Détermination de 6/7 indicateurs par blocs

Exemple : Evolution des prélèvements AEP

Détermination pour chaque indicateur de variables à évaluer

Exemples : Evolution démographique / Evolution conso par hab / Evolution rendement des réseaux / …

2. La méthode d'évaluation : analyse multi-critère

Précautions de lectures

- Les notes des variables sont estimées à dires d'experts et pas d'acteurs locaux

- Il ne faut pas comparer les notes des indicateurs entre eux sur les radars, car les échelles ne sont pas les mêmes en fonction du nombre de variables

> On compare les résultats de chaque scénario par indicateur

3. Les résultats de l'évaluation

Evaluation de la Gouvernance et des financements

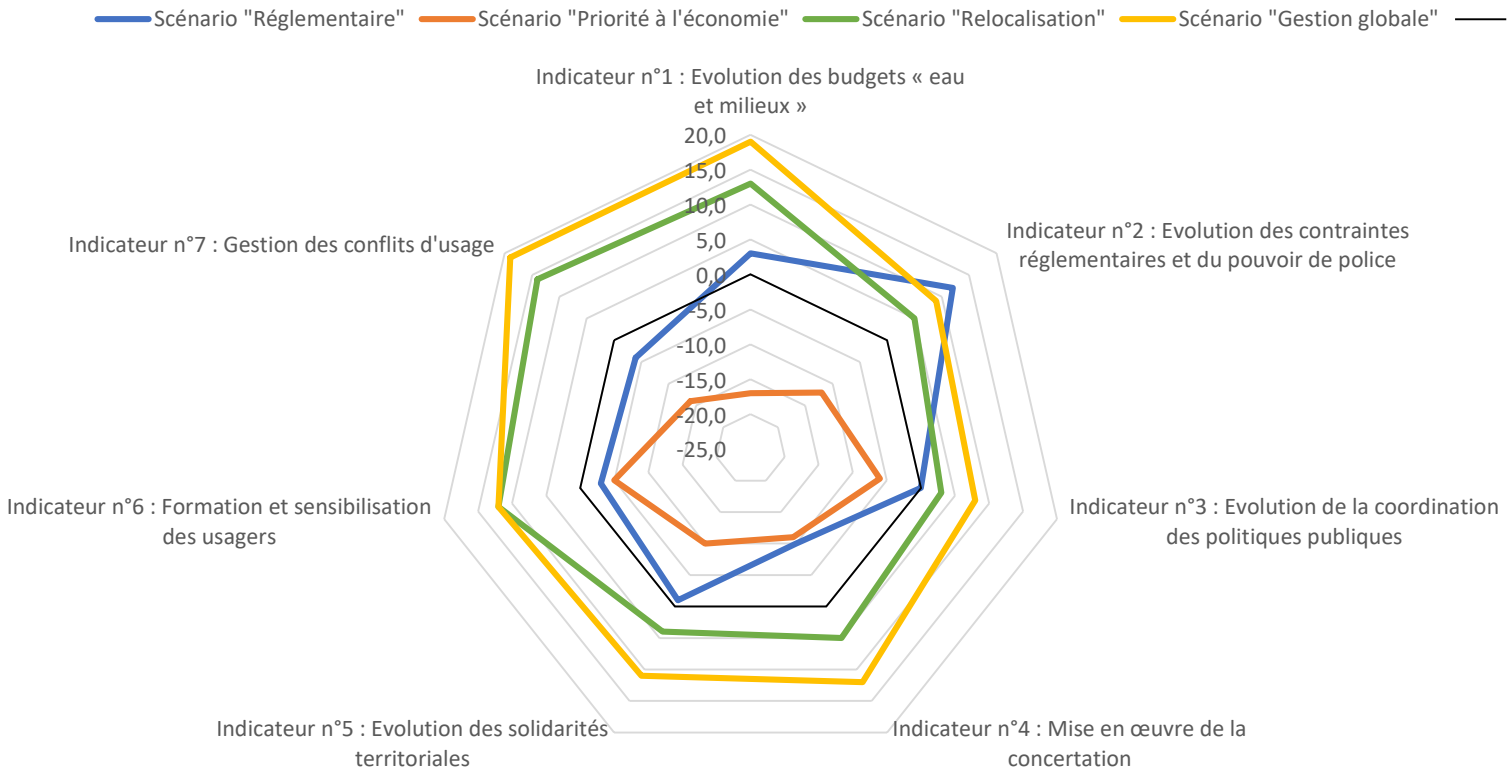

3. Les résultats de l'évaluation

Evaluation de la Gouvernance et des financements

- **Le scénario « réglementaire »** est basé sur une hausse des contraintes réglementaires. Il y a donc peu de coordination entre acteurs et de solidarités.

- **Le scénario « priorité à l'économie »** présente des modes de gouvernance et de financement moins résilients (gestion de l'eau privatisée, budgets en baisse, pas de solidarités et hausse des conflits d'usage, …)

- **Le scénario « relocalisation »** fait état d'une gestion de l'eau favorable mais centrée sur une adaptation très locale voire individuelle, donc un peu moins solidaire

- **Le scénario « gestion globale »** suppose la mise en place d'une gestion globale et transversale de l'eau, facilitant le dialogue territorial et les solidarités.

3. Les résultats de l'évaluation

Evaluation des pressions exercées sur la ressource et les milieux

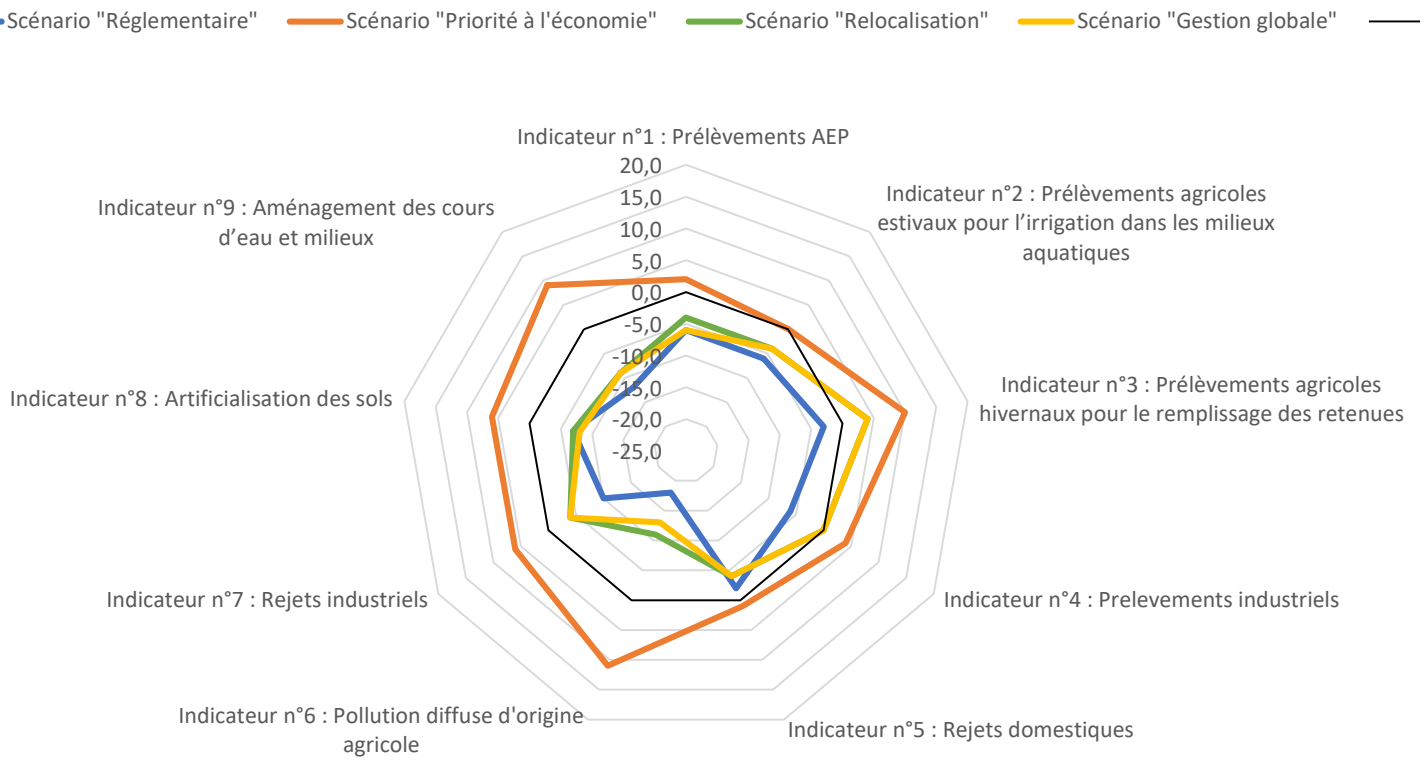

3. Les résultats de l'évaluation

Evaluation des pressions exercées sur la ressource et les milieux

- **Le scénario « réglementaire »** engendre une chute drastique des niveaux de pressions (pollutions, prélèvements,…) car un mode de gestion autoritaire régule tous les usages : quotas d'eau, réglementation des pratiques agricoles, …

- **Le scénario « priorité à l'économie »** engendre les pressions les plus élevées, en raison de la dérèglementation environnementale, de la gestion privée des ressources, du non encadrement des prélèvements, …

- **Le scénario « relocalisation »** permet une baisse des pressions, notamment grâce à des évolutions et adaptations de pratiques individuelles

- **Le scénario « gestion globale »** permet également une limitation des pressions

3. Les résultats de l'évaluation

Evaluation des impacts socio-économiques

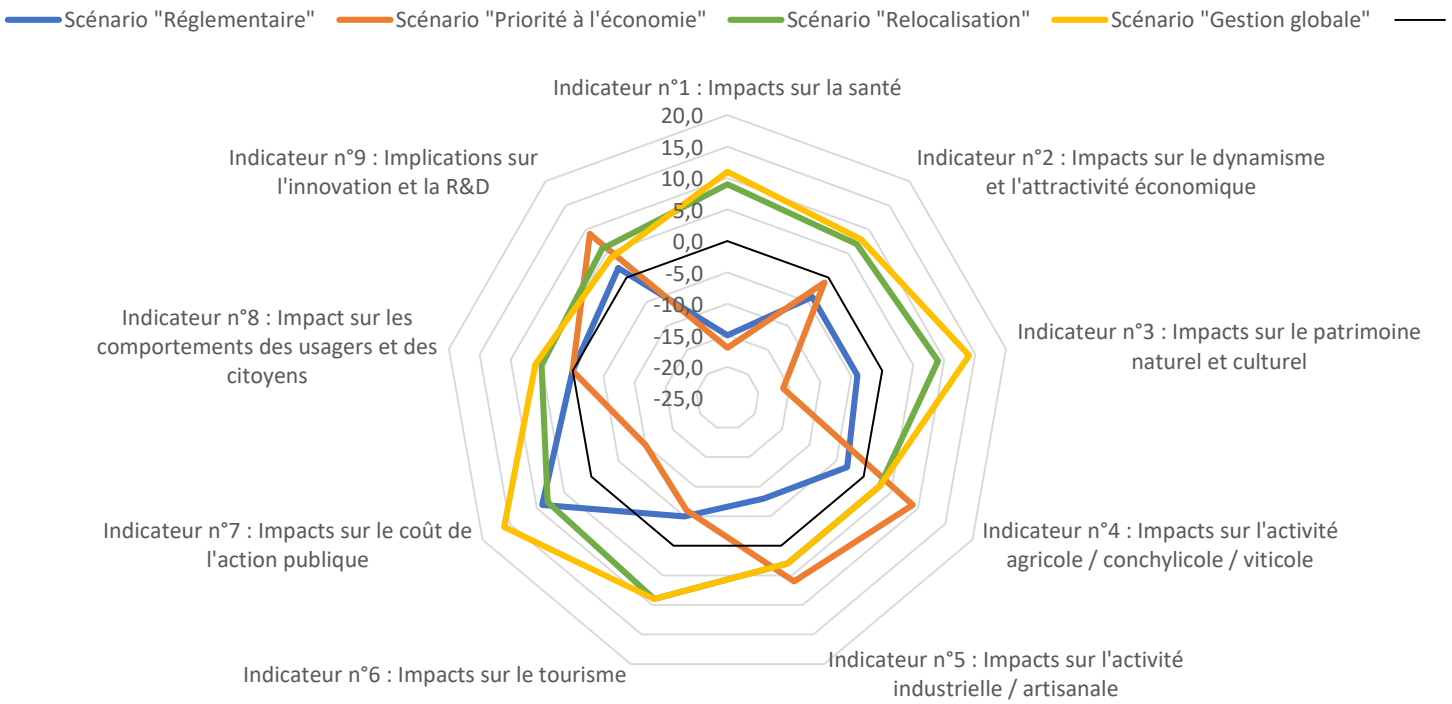

3. Les résultats de l'évaluation

Evaluation des impacts socio-économiques

- **Le scénario « réglementaire »** n'est pas souhaitable du point de vue socio-économique : dans ce scénario les changements de pratiques sont imposés réglementairement et en un laps de temps très court, ce qui rend difficile l'adaptation des usages et activités

- **Le scénario « priorité à l'économie »** fait état d'une gestion de l'eau privatisée, l'apparition de conflits d'usages est favorisée, l'eau n'est pas partagée équitablement entre usages et activités : c'est positif pour certaines activités mais pas pour toutes. L'impact sur la santé est très négatif.

- **Le scénario « relocalisation » et le scénario « gestion globale »** produisent des impacts socio-économiques qui semblent plus équilibrés. Ils reposent sur un mode de gestion de l'eau public qui protège la ressource tout en assurant le développement des activités économiques locales (relocalisation d'activités et donc augmentation de la valeur ajoutée à l'intérieur du territoire). Le coût pour les collectivités est en revanche élevé.

3. Les résultats de l'évaluation

Evaluation des impacts sur la ressource

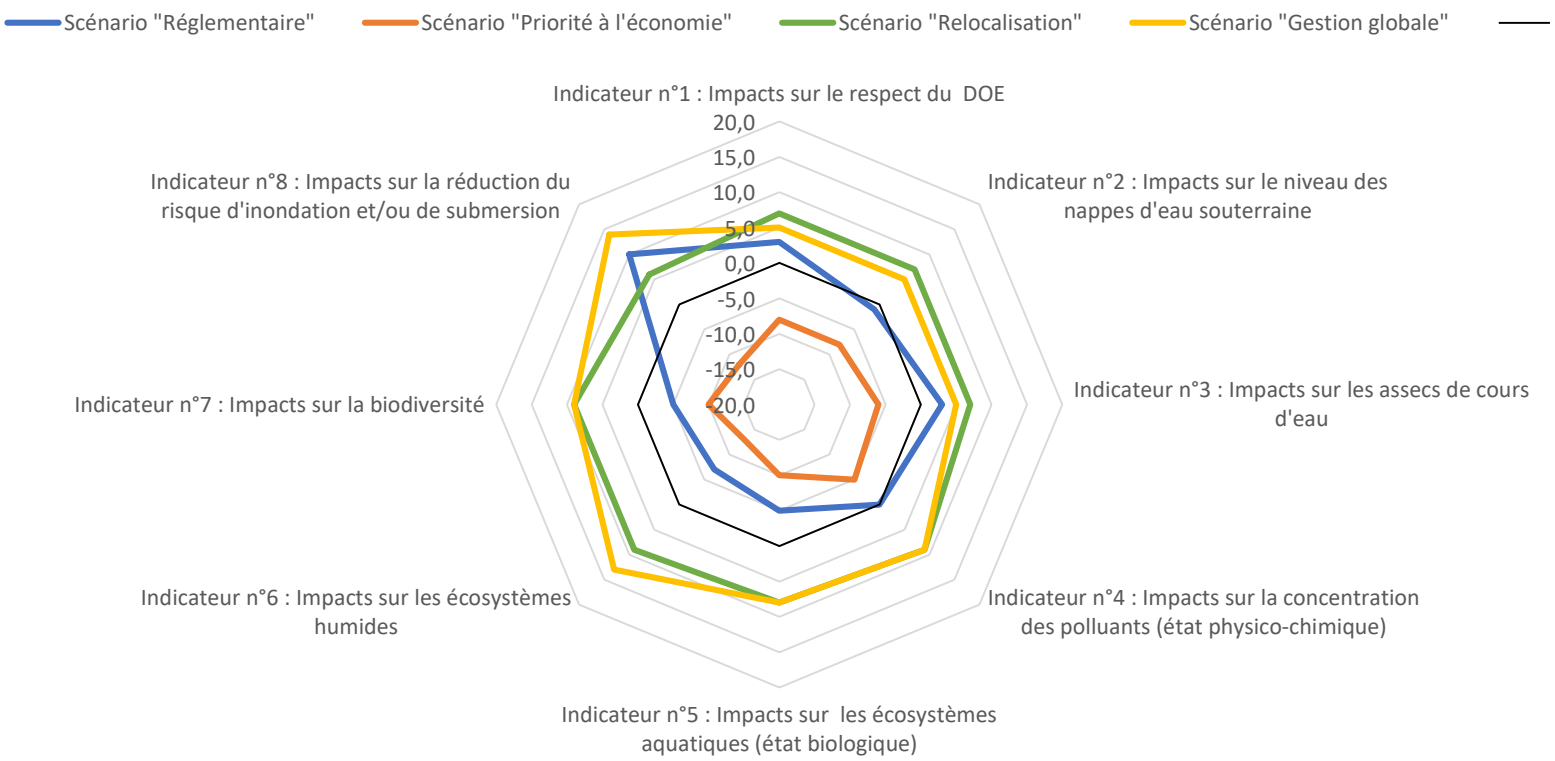

3. Les résultats de l'évaluation

Evaluation des impacts sur la ressource

- **Le scénario « réglementaire »** fait état d'une large dégradation de l'état de la ressource et des milieux du fait de l'attentisme des premières décennies : ressource surexploitée et biodiversité qui s'est effondrée. Il y aura une forte inertie des milieux avant que soit constatée une amélioration, surtout avec l'impact du CC

- **Le scénario « priorité à l'économie »** engendre une très forte dégradation de la ressource et des milieux en 2050. Le désengagement de la puissance publique engendre une surexploitation de la ressource, une augmentation des pollutions, ….

- **Le scénario « relocalisation » et le scénario « gestion globale »** permettent une amélioration de l'état des milieux et une meilleure résilience face aux impacts du changement climatique. L'augmentation de l'exposition aux risques naturels est anticipée et les zones d'habitation reculées.

3. Organisation des ateliers

Ateliers pour la définition du programme d'action

8 ateliers sur les thématiques prioritaires

Lundi 21 juin	Tourisme / Eau potable
Mardi 22 juin	Gouvernance et solidarité
Jeudi 24 juin	Sécurisation ressource / Economie agricole
Vend 25 juin	Aménagement / risques

Objectif : travailler en ateliers des <u>actions concrètes</u>, nouvelles et qui collent au territoire
Rechercher les outils permettant d'aller vers un futur résiliant
→ on sait vers où on souhaiter aller, mais <u>comment</u> faire ?

Les thématiques des ateliers :

- ✓ **Gouvernance** | Comment rendre la gouvernance de l'eau et de l'aménagement du territoire plus intégrées ?
- ✓ **Solidarités** | Comment créer / améliorer les solidarités entre usagers et entre territoires – dans un contexte de raréfaction de la ressource ?
- ✓ **Economie agricole** | Comment rendre les systèmes agricoles à la fois plus résilients vis-à-vis du CC et plus rémunérateurs pour les exploitants ?
- ✓ **Tourisme** | Comment encadrer les produits touristiques et pratiques dans un contexte de CC ?
- ✓ **Eau potable** | Comment rationaliser et sécuriser l'alimentation en eau des populations ? Comment limiter les consommations ?
- ✓ **Aménagement** | Comment mieux intégrer l'eau dans la ville et les campagnes, comment créer des villes résilientes et anticiper 2050 ?
- ✓ **Sécurisation ressource** | Comment sécuriser et partager la ressource en eau en 2050 ?
- ✓ **Risques** | Comment sécuriser le territoire vis-à-vis des risques d'inondation et de submersion en 2050 ? Comment s'adapter ? quelle gouvernance ?